



Tour de plaine de printemps

2022, c'est pour le moment le retour du colza, la confirmation de la place du tournesol, des potentiels bien installés pour les cultures d'hiver.

L'assolement 2022, pour la première fois depuis trois ans, n'est pas bouleversé par des conditions climatiques extrêmes. Pour le moment, et avant la fin de la période de semis des cultures d'été (maïs et tournesol), les intentions d'assolement sont respectées.

Les températures pour 2022

Pour cette année, depuis le début de la campagne, les températures sont dans la norme. Une petite particularité à noter, les minimas sont inférieurs aux minimas moyens, tandis que les maximas sont supérieurs à leurs moyennes. Cela se traduit par des amplitudes thermiques plus importantes.

Et les précipitations...

Concernant les précipitations, on peut considérer ces huit premiers mois de campagne comme secs. En effet, seuls les mois de

décembre, janvier et février sont dans les normales de saison. Les autres mois, particulièrement le mois de mars, où il n'est tombé que 30 mm à Metz (normale : 70 mm) sont très en-dessous de la moyenne. Cette caractéristique n'a eu aucune incidence sur le développement des cultures d'hiver. Cette faible pluviométrie a permis d'avoir suffisamment de jours disponibles pour réaliser les travaux au bon moment. A contrario, on s'est questionnés sur la valorisation des premiers apports d'azote.

Qu'en est-il des semis, des colzas et des orges ?

En cette sortie d'hiver, le poids des colzas était d'environ 1,2 kg/m². Cette donnée reste dans les normes malgré quelques pertes marginales dans les zones de parcelle les plus hydromorphes. Pour cette campagne, la maîtrise des ravageurs est bonne, même si on observe



Démonstration de désherbage mécanique.

marginale des dégâts de charançons du bourgeon terminal. L'épisode de gel de ce début avril semble avoir impacté les colzas des parcelles les moins bien exposées. Il est cependant trop tôt pour établir un premier

bilan.

On retrouve deux périodes de semis pour les céréales d'hiver, autour du 20 septembre et après le 10 octobre. Les stades des céréales sont irréguliers entre les différentes dates de semis,

mais aussi au sein des parcelles (type de sol exposition). Dans la lutte contre les vulpins, encore une fois, l'effet date de semis est visible, un réel plus pour les semis tardifs.

Les orges de printemps ont été semées dans les bons créneaux courant mars. Leur levée est régulière. L'implantation des cultures d'été (tournesol et maïs) reste plus compliquée. Il faut slalomer entre les périodes de pluie et de froid.

Si on devait noter la campagne au regard de la situation de début avril, elle aurait largement la moyenne, mais il reste encore beaucoup d'épisodes avant les récoltes.

Nicolas HEMERY,
technicien spécialisé agronomie

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service agro-environnement
Tél. 03 87 66 12 44
nicolas.hemery@moselle.chambagri.fr

Devenir ferme pédagogique

Actuellement, des liens de plus en plus forts se tissent entre ville et campagne. À la recherche de la «vraie vie», les populations urbaines aspirent à (re)découvrir l'origine de leur alimentation, la vocation des paysages qui les entourent et les hommes qui les façonnent. En résumé : le métier des agriculteurs dans toute sa dimension économique, sociale et environnementale. C'est d'autant plus vrai chez les enfants qui ont tout à apprendre.

C'est déjà en partant de ce constat que la Chambre d'agriculture de la Moselle a créé il y a dix-huit ans le premier partenariat avec l'Inspection Académique, donnant naissance au réseau des fermes pédagogiques de Moselle. Le Conseil Départemental soutient cette action en apportant une aide financière pour favoriser les sorties (7 € par élève).

La Chambre d'agriculture recherche de nouvelles fermes pédagogiques

Qu'est-ce qu'une ferme pédagogique ? C'est une exploitation agricole en réelle activité de production sur laquelle les élèves sont accueillis pendant le temps scolaire. Si un enseignant décide d'emmener les enfants en ferme pédagogique c'est d'abord pour illustrer une partie du programme scolaire par une démarche concrète.

D'où l'importance de bien connaître les attentes des enseignants pour proposer un pro-

jet pédagogique représentatif de l'exploitation. La richesse de l'activité vient de sa diversité : chaque groupe est unique et il faut en plus adapter sa pédagogie à l'âge des enfants. De la maternelle à la sixième, tous les élèves sont concernés.

Mais devenir ferme pédagogique c'est d'abord concrétiser une envie ! Les gens passionnés sont les bienvenus.

Comment devient-on ferme pédagogique ?

Première étape : suivre une formation «Ferme pédagogique Initiation» La Chambre d'agriculture de la Moselle programme ce type de formation tous les trois ans. D'où l'importance de participer maintenant tout en se laissant le temps de mûrir son projet.

Très pragmatique ce stage permet de bien cerner les attentes des enseignants selon les âges des enfants. Visite de fermes pédagogiques en activité, de fermes en projet alternent avec des témoignages et interventions de conseillers pédagogiques. À la fin de la formation, les agriculteurs auront acquis toutes les notions qui leur permettront de bâtir leur projet pédagogique

et de répondre au cahier des charges de l'activité.

Deuxième étape : obtenir l'agrément décerné par l'Inspection Académique et la Chambre d'agriculture. Devenir ferme pédagogique, c'est une démarche officielle. L'agrément est obligatoire pour accueillir des classes.

Troisième étape : continuer à se former. Tous les deux ans une formation réunit l'ensemble des membres du réseau.

Clotilde GIRARD,
chargée de mission circuits courts et filières de proximité



La richesse de l'activité de ferme pédagogique vient de sa diversité : chaque groupe est unique et il faut en plus adapter sa pédagogie à l'âge des enfants.

Prochaine formation	
	1 ^{er} Juin 14 Juin 1 ^{er} Juillet
Inscriptions	https://grandest.chambre-agriculture.fr/formation-emploi/agriculteurs-agricultrices-salariees-formez-vous/vos-prochaines-formations/ ou par téléphone.
Le réseau en quelques chiffres	
	13 000 élèves accueillis par an
	9 fermes pédagogiques en activité
	Prix d'une visite : entre 10 € et 13 € (tarifs libres) par élève
	Coup de pouce vers les familles du conseil Départemental pour encourager les visites : 7 € par élève

Chambre d'agriculture de la Moselle
Clotilde GIRARD
Tél. 06 30 22 17 12 - clotilde.girard@moselle.chambagri.fr